

**Fondation de Bibliothèque
et Archives nationales du Québec**

**États financiers
au 31 mars 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15
Annexe	16



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de
Fondation de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère

comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal
Le 21 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A122190

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Apports reçus sous forme de dons (note 4)	154 455	265 249
Activités de financement	70 129	169 933
Subvention – gouvernement du Québec	15 750	
Subvention salariale d'urgence du Canada	47 849	1 682
Produits nets de placements (note 5)	66 718	45 492
	<u>354 901</u>	<u>482 356</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	117 959	110 357
Contributions aux projets de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (annexe)	245 743	406 110
Activités de financement	57 778	81 807
Bourses	56 500	61 500
Frais d'administration	72 491	62 285
Honoraires professionnels liés à la campagne Saint-Sulpice	10 211	122 786
Honoraires de gestion des placements	9 339	4 166
	<u>570 021</u>	<u>849 011</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(215 120)</u>	<u>(366 655)</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Affecté			2021	2020
	Reçu à titre de dotations (note 11) \$	Autre (note 12) \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début	785 714	716 874	1 282 433	2 785 021	2 865 962
Insuffisance des produits par rapport aux charges			(215 120)	(215 120)	(366 655)
Apports reçus à titre de dotations	88 050			88 050	285 714
Affectations d'origine interne	13 370	(162 961)	149 591		
Solde à la fin	887 134	553 913	1 216 904	2 657 951	2 785 021

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(215 120)	(366 655)
Élément hors caisse		
Variation nette de la juste valeur de placements	(21 212)	10 776
	<u>(236 332)</u>	<u>(355 879)</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	273 401	423 778
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>37 069</u>	<u>67 899</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(381 444)	(543 392)
Encaissements de placements	55 000	271 394
Variation nette des avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec	242 743	(307 543)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(83 701)</u>	<u>(579 541)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus à titre de dotations et flux de trésorerie liés aux activités de financement	88 050	-
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>41 418</u>	<u>(511 642)</u>
Encaisse au début	<u>212 633</u>	<u>724 275</u>
Encaisse à la fin	<u>254 051</u>	<u>212 633</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Situation financière

au 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	254 051	212 633
Placements (note 7)		270 000
Comptes clients et autres créances (note 8)	60 093	348 861
Avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sans intérêt	216 891	459 634
Frais payés d'avance	182	678
	<u>531 217</u>	<u>1 291 806</u>
Long terme		
Placements (note 7)	2 509 871	1 892 215
	<u>3 041 088</u>	<u>3 184 021</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	16 437	43 666
Apports reportés (note 10)	366 700	355 334
	<u>383 137</u>	<u>399 000</u>
ACTIF NET		
Affecté		
Reçu à titre de dotations (note 11)	887 134	785 714
Autre (note 12)	553 913	716 874
Non affecté	1 216 904	1 282 433
	<u>2 657 951</u>	<u>2 785 021</u>
	<u>3 041 088</u>	<u>3 184 021</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de soutenir le développement et le rayonnement de Bibliothèque et Archives nationales du Québec en recueillant des fonds dédiés à la réalisation de projets novateurs en lien avec la démocratisation et l'accès à la culture.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Ces mesures ont notamment entraîné l'annulation de plusieurs activités de financement. Depuis le début de son nouvel exercice financier, les activités de financement se font sous une forme virtuelle. Il est présentement impossible d'évaluer l'impact de cette crise sur les actifs, les passifs et les opérations de l'organisme.

Parmi les mesures destinées à atténuer les répercussions de cette crise, l'organisme est admissible à une subvention en vertu du programme Subvention salariale d'urgence du Canada et une demande de subvention de 47 849 \$ a été déposée pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, dont le montant a été comptabilisé aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports reçus. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net. Les promesses de dons sont inscrites aux états financiers et sont comptabilisées seulement si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier. L'organisme utilise un local de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour son fonctionnement. Aucun apport n'a été constaté, puisque ce service ne peut pas être raisonnablement estimé.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Activités de financement

Les produits liés aux activités de financement sont constatés conformément à l'entente entre les parties, lorsque les activités ont eu lieu, que les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

4 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE DONNS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Entreprises	67 140	241 023
Particuliers	41 996	14 175
Autres organismes sans but lucratif	45 319	10 051
	<u>154 455</u>	<u>265 249</u>

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur	21 212	(10 776)
Participation au revenu net des fonds communs de placement	13 380	17 601
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	32 126	38 667
	<u>66 718</u>	<u>45 492</u>

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	288 768	348 213
Frais payés d'avance	496	(410)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(27 229)	19 933
Apports reportés	11 366	56 042
	<u>273 401</u>	<u>423 778</u>

7 - PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Placements à court terme		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti (a)	-	270 000
Placements à long terme (b)		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti (a)	1 725 800	1 152 600
Placements évalués à la juste valeur		
Actions canadiennes	34 491	
Fonds commun de placement – marché monétaire	26 487	582 224
Fonds communs de placement – autres	723 093	157 391
	<u>2 509 871</u>	<u>1 892 215</u>

(a) Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux variant entre 0,8 % et 3,7 % (2,12 % et 3,7 % au 31 mars 2020) et viennent à échéance à différentes dates entre mai 2021 et juillet 2024.

(b) Les placements détenus à titre de dotations sont classés dans l'actif à long terme.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

8 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients	750	12 701
Aide financière à recevoir		285 714
Subvention salariale d'urgence du Canada à recevoir	16 854	
Dons à recevoir	30 600	30 000
Intérêts courus	6 628	7 940
Taxes de vente à recevoir	5 261	12 506
	<u>60 093</u>	<u>348 861</u>

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	6 746	31 094
Salaires à payer	9 158	10 943
Charges sociales à payer	533	1 629
	<u>16 437</u>	<u>43 666</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 533 \$ au 31 mars 2021 (1 629 \$ au 31 mars 2020).

10 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des dons reçus non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement des différents projets du prochain exercice. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	355 334	299 292
Dons reçus au cours de l'exercice	118 025	155 263
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(106 659)	(99 221)
Solde à la fin	<u>366 700</u>	<u>355 334</u>

11 - ACTIF NET AFFECTÉ REÇU À TITRE DE DOTATIONS

Au cours de l'exercice, l'organisme a signé une nouvelle entente avec le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications. Dans le cadre de ce programme, l'organisme a affecté des dons généraux provenant de l'actif net affecté autre à l'actif net affecté reçu à titre de dotations d'un montant de 13 370 \$. En échange de cette affectation, l'organisme s'est vu octroyer une aide financière au montant de 83 000 \$. Cette somme a été affectée à l'actif net affecté reçu à titre de dotations dans le but d'assurer sa pérennité.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

11 - ACTIF NET AFFECTÉ REÇU À TITRE DE DOTATIONS (suite)

L'évolution de ce programme se détaille comme suit :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	535 714	
Affectations d'origine interne au programme	13 370	250 000
Aide financière annuelle du programme	83 000	285 714
Solde à la fin	<u>632 084</u>	<u>535 714</u>

12 - ACTIF NET AFFECTÉ AUTRE

Les administrateurs ont décidé d'affecter des sommes à la réalisation des projets en cours. L'organisme ne peut pas utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins, sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13 - PROMESSES DE DONNS

Au 31 mars 2021, l'organisme a des promesses de dons, devant être obtenus au cours des prochains exercices, totalisant 171 000 \$ et qui se détaillent comme suit :

	<u>\$</u>
Entreprises	
2021-2022	69 500
2022-2023	69 500
2023-2024	32 000
	<u>171 000</u>

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement et en actions cotées. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir) et les avances à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières pour l'organisme.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

14 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions cotées et en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Certains placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Fondation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
CONTRIBUTIONS AUX PROJETS DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC		
Projet « Adoptez un livre »	6 111	2 559
Projet « Jouez le jeu »		1 341
Projet « L'heure du conte TD »	30 558	23 120
Projet « Centres jeunesse »	46 419	8 555
Projet « Le Square »	13 868	35 981
Projet « Ligne du temps »	8 000	
Projet « Le numérique révélé »	4 000	78 619
Projet « Série finances personnelles »	500	7 056
Projet « Offre pédagogique enrichie »	5 990	1 290
Projet « Série économie sociale »	3 400	2 325
Projet « Modélisation espace jeunes »		75 001
Projet « Radioguidage »		17 552
Projet « Rayonnement des collections »	2 384	42 116
Projet « Refonte du portail »	71 647	84 904
Projet « 100 ans Archives nationales »	27 227	19 588
Projet « Acquisition de documents d'archive »		6 103
Projet « Littérature numérique »	650	
Projet « Imprimante braille »	24 989	
	<u>245 743</u>	<u>406 110</u>